



Produire **aujourd'hui**
un acier responsable
pour demain

Nos actions pour les générations futures



Produire un acier responsable pour une société durable



Nos usines sont implantées depuis des décennies sur deux territoires exceptionnels : la Lozère et les Bouches-du-Rhône.

Nos équipes y produisent des aciers fabriqués en France qui répondent aux besoins en aciers pour les voitures, les véhicules électriques, mais aussi l'industrie,

la construction, ... Nos aciers sont partout dans nos vies.

Fabriquer des produits responsables signifie pour nous que nous souhaitons produire des aciers avec une pratique éthique. C'est un engagement de l'entreprise au niveau mondial, que je prends aussi au nom du comité de direction d'ArcelorMittal Méditerranée et de ses équipes. Nous voulons développer le dialogue, préserver la nature et les ressources, protéger les

salariés, assurer l'égalité des chances.

Nous voulons agir dès maintenant pour les générations futures : c'est pourquoi nous prenons le chemin d'une certification « ResponsibleSteel™ ».

Bruno Ribo, directeur
d'ArcelorMittal Méditerranée

Nos usines



Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

- 2 500 salariés
- 1 500 sous-traitants
- Aciers pour l'automobile, l'industrie
- + d'un milliard d'euros investis en 20 ans



Saint-Chély d'Apcher (Lozère)

- 200 salariés
- 50 sous-traitants
- Aciers pour l'électromobilité
- + de 100 millions d'euros d'investissements en 10 ans

Un acier responsable

Nous voulons aller au-delà de nos obligations et avoir une action positive pour les générations futures. C'est pourquoi nous sommes engagés dans la démarche d'acier responsable « ResponsibleSteel™ ».

Pour obtenir le standard ResponsibleSteel™, un producteur d'acier se soumet à une procédure de certification détaillée, portant sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Il s'agit d'une certification de responsabilité sociétale et environnementale de la filière acier. ResponsibleSteel™ est un organisme à but non lucratif qui regroupe des producteurs d'acier

(dont ArcelorMittal), des constructeurs automobiles, des entreprises minières, des ONG, des associations professionnelles.... Toutes les entités du groupe ArcelorMittal vont progressivement mettre en place cette démarche d'acier responsable et des auditeurs certifiés et indépendants viendront vérifier le respect de ces engagements.

Lien vers le site
ArcelorMittal en France :



<https://france.arcelormittal.com/>



Notre action en synthèse



12 principes structurent la norme « ResponsibleSteel™ »

1. S'engager
2. S'organiser et manager
3. Donner la priorité à la santé et à la sécurité
4. et 5. Prendre soin de nos salariés
(droit du travail et droits de l'Homme)
6. Dialoguer avec les parties intéressées
7. Tenir compte des communautés locales
8. Agir pour le climat
9. et 10. Protéger l'environnement -
Assurer une bonne gestion de l'eau
11. Préserver la biodiversité
12. Déconstruction et fermeture

Un engagement mondial

Le groupe ArcelorMittal engage toutes ses entités sur cette voie de l'acier responsable. Il a défini depuis de nombreuses années des procédures sur différents thèmes : les droits humains, le code d'éthique, l'anti-corruption,

l'environnement, la sécurité, la politique sociale, l'éthique des affaires, les lanceurs d'alerte, la diversité, l'énergie, la gestion des parties prenantes, les sanctions économiques, la protection des données personnelles...

Ces politiques sont disponibles sur notre site internet :



<https://france.arcelormittal.com/site-services/politiques-responsiblesteel.aspx>



Un système de management intégré

Afin d'avoir un pilotage transversal des sujets d'environnement et de social, nous intégrons ces dimensions au dispositif global de management.



L'objectif est de piloter les actions à caractère social et environnemental en prenant en considération les attentes de nos parties prenantes.

La prévention, un axe majeur associant tous les salariés

Il n’y a rien de plus important que l’intégrité physique et mentale de toutes les personnes qui travaillent sur nos sites, qu’il s’agisse de nos propres salariés ou des personnes des entreprises sous-traitantes.

En matière de sécurité au travail, nous menons une démarche de prévention articulée autour de plusieurs axes : la formation, les règles d’Or à travers les standards sécurité, un lien étroit avec les entreprises sous-traitantes, la protection face aux risques et la vigilance collective au travers de notre démarche Sentinelle. Le résultat du travail de prévention mené collectivement est d’avoir réussi à diviser notre taux de fréquence par 4 en 10 ans sur nos deux sites. Mais cela reste insuffisant : continuons d’agir !

Concernant la santé, un travail de fond est réalisé sur nos sites afin de réduire le niveau d’exposition professionnelle via des investissements. En parallèle nous mettons à disposition des protections individuelles de dernière génération. Le suivi de la santé de tous les salariés est assuré par le service de santé au

travail. Ce dernier relaie des campagnes de santé publique, accompagne les salariés à l’arrêt du tabac et joue un rôle majeur dans la prévention du risque COVID. Nous disposons aussi des compétences de préventeurs et d’infirmiers pompiers sur le site.



Thème	Indicateurs	2018		2019		2020	
		Fos	St Chély	Fos	St Chély	Fos	St Chély
Sécurité	Taux de fréquence d'accidents avec arrêt de travail (AM+EE)	1,40	0,00	0,88	0,00	1,35	2,71
	Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	0
	Nombre d'accidents avec arrêt	10	0	6	0	7	1
	Nb d'heures de formation sécurité	47 858	1 842	47 277	2 987	26 304	1 063
Santé	Taux d'absentéisme	4,6%	4,0%	4,9%	3,2%	5,6%	5,9%

Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail.

Prendre soin de nos salariés



Crèche les Petites Bobines

Le respect du droit du travail est une obligation : le travail des enfants figure en tête des interdictions dans toutes les entités du groupe, de même que les pratiques assimilées à des formes d'esclavage moderne. La politique relative au respect des droits de l'Homme s'applique à toutes nos activités, au personnel d'ArcelorMittal, des entreprises de sous-traitance et aux fournisseurs. Ces engagements premiers sont complétés par des engagements relatifs à la rémunération, au dialogue social, à la formation et au développement des compétences de manière continue, à la diversité et à l'inclusion. Par ailleurs les salariés de nos deux sites bénéficient d'un dispositif d'intéressement et de participation aux résultats.

Un plan de bien-être au travail est en place au sein d'ArcelorMittal Méditerranée afin de créer un environnement de travail qui privilégie la qualité de vie et favorise un équilibre entre les intérêts économiques, professionnels et personnels.

Plusieurs formules destinées aux familles permettent de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Trente places en crèche sont proposées aux salariés parents, notamment au sein de la crèche *Les petites bobines*, créée pour ArcelorMittal à Port-de-Bouc, incluant également des bébés du quartier et proposant des horaires élargis. Tous nos salariés peuvent bénéficier d'aide au financement (chèques CESU) de la garde d'enfants de 0 à 3 ans et d'enfants en situation de handicap. Mais aussi : des jours de congés pour

événements familiaux, des absences autorisées pour un suivi médical lié à la démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé...

Afin d'adopter des modes de travaux plus flexibles, l'entreprise peut, en fonction des situations, proposer des régimes d'horaires variables, du travail à distance ainsi que des rythmes aménagés pour les salariés en fin de carrière. Nous respectons le droit à la déconnexion.

Les risques psychosociaux sont évalués en vue de les réduire et d'accompagner les salariés. Un réseau de professionnels - psychologue, assistante sociale, médecin, infirmier(e)s...- est à disposition du personnel dès qu'il en ressent le besoin.

Afin de concilier emploi et

handicap, des aménagements du poste de travail sont réalisés, des jours de congé spécifiques sont octroyés aux salariés pour leurs démarches administratives ainsi que des chèques CESU « petits travaux ». Les salariés aidants peuvent bénéficier du dispositif de don de jour de congés.

Un dispositif d'aide au logement est proposé, ainsi qu'une mutuelle et de la prévoyance.

L'offre des activités socio-culturelles de nos deux CSE est très diversifiée et mise à jour régulièrement.

Sur tous ces sujets les syndicats sont de véritables partenaires de travail.

Diversité / donner sa chance à chacun



Les actes de discrimination ne sont pas acceptés dans l'entreprise, pas plus qu'aucune forme de violence.

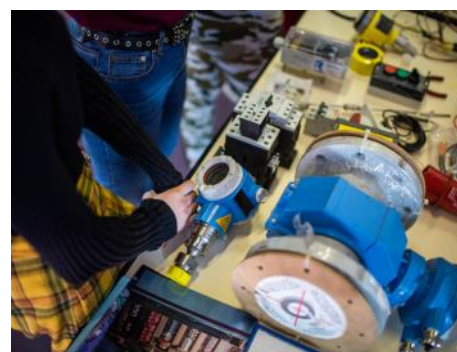
Nous venons d'horizons différents et pensons que la diversité génère de la performance. Nous affirmons que chacun a ses chances, quelles que soient son identité de genre, son âge, son orientation sexuelle, son appartenance religieuse ou politique, ... Nos choix de recrutement et d'évolution dans l'entreprise sont fondés sur les compétences et la motivation. Nous promouvons nos différences et nous sommes fiers de travailler ensemble.

Nous avons un rôle à jouer pour faire bouger les lignes : nous menons des actions proactives avec des partenaires pour ouvrir notre entreprise à davantage de diversité.

Nous nous engageons pour favoriser le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap et pour intégrer de nouveaux collaborateurs ayant la reconnaissance de travailleur handicapé. Nous menons des actions concrètes pour y parvenir. Nous faisons appel à des structures employant du personnel en situation de handicap pour l'entretien ménager, des espaces verts...

Deux accords sociaux relatifs à l'égalité des chances ont été renouvelés trois fois déjà : l'accord Égalité Femme / Homme et l'accord Handicap.

Nous avons mis en place un dispositif d'écoute et d'accompagnement autour de plusieurs thématiques liées à la non-discrimination : handicap, égalité des chances, harcèlement, diversité et inclusion.



+6% de salariés en situation de handicap en 2020

595 salariés formés à la non-discrimination depuis 2015

Des actions de promotion de nos métiers auprès des jeunes filles et des femmes

Les tremplins sidérurgie, un dispositif de reconversion à nos métiers : 65 personnes formées, 17% d'embauches en CDI

Charte diversité, journée de la diversité, e-learning, vidéo diversité ...



Le dialogue avec les parties intéressées nous aide à construire un futur plus durable

Toutes les personnes qui travaillent avec nous et qui nous entourent sont importantes : les salariés et leurs représentants, les riverains, les élus et pouvoirs publics, nos clients et fournisseurs... Nous les connaissons et tissons des liens avec elles, dans le but de comprendre leurs attentes et mettre en place des actions concrètes et pertinentes pour y répondre, que nous nous engageons à mener et sur lesquelles nous rendons compte.

Nous veillons à développer un dialogue social de qualité avec les 4 organisations syndicales représentant plus de 80 élus. Plus de 1 000 questions sont traitées chaque année et 30 accords sociaux sont en vigueur.

Les rencontres avec les habitants du territoire et leurs représentants sont des moments importants pour l'entreprise. Nous participons à des événements locaux et nous en organisons dans l'entreprise – Commissions Locales d'Informations et d'Echanges, visites, ... - avec les clients, les fournisseurs, les élus locaux, les représentants du personnel, les acteurs économiques, les associations, les institutions, les autorités, les scolaires...

Nous sommes fiers de participer à la démarche territoriale pour la qualité de l'air, intitulée REPONSES (<https://www.dispositif-reponses.org/>), portée par un

collectif multipartite.

Quel que soit notre niveau d'adhésion aux idées de nos parties prenantes, nous les prenons en considération, nous apportons des réponses aux demandes soulevées et nous en retirons des pistes pour progresser.

Deux principes nous guident dans cette démarche orientée vers les solutions : l'écoute et la transparence.



Solidarité et engagement vis-à-vis des communautés locales

Implantées depuis plus de 45 ans à Fos et 100 ans à Saint-Chély d'Apcher, nos usines sont des acteurs économiques et sociaux majeurs sur leur territoire. Elles s'engagent à respecter la santé et la sécurité, ainsi que les droits et intérêts des communautés locales et soutiennent leur bien-être social et économique. Cet engagement vers les communautés locales revêt plusieurs formes.



Nos salariés s'associent à des actions de bénévolat lors de collectes de nourriture et de jouets pour les Restos du Cœur et La Croix Rouge Française, de vente de brioches pour soutenir des actions envers les personnes en situation de handicap, de don du sang pour l'Établissement Français du Sang. Ils peuvent également donner des jours de congés pour les salariés aidants.



Chaque année nos subventions « coup de pouce » soutiennent financièrement une dizaine d'associations dans lesquelles nos salariés sont engagés. Les projets retenus sont tournés vers l'éducation, la santé, le sport, la culture, l'aide aux personnes en difficulté...

Les femmes et les hommes de nos usines participent à des manifestations sportives pour des grandes causes telles que le don de moelle osseuse - partenariat historique avec France Greffe de Moelle lors de la course Carro-Carry - ou la Fondation pour la recherche médicale avec la Marseillaise des Femmes.



Agir pour le climat

Nous voulons prendre notre part à la lutte contre le réchauffement de la planète et agissons déjà avec un double objectif : réduire nos émissions de CO₂ de 35% en Europe en 2030 et atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de nos sites dans le monde à horizon 2050.

Les aciers sont les seuls matériaux qui puissent relever le défi d'une économie essentiellement circulaire en raison de leur grande recyclabilité. En effet, 85 à 90% des produits sidérurgiques sont récupérés en fin de vie et recyclés pour produire un nouvel acier.

La transition industrielle est déjà engagée sur nos sites.

A Fos, le projet « Aciers Circulaires » va permettre au site d'ici 2025 de multiplier par 5 la quantité d'acier recyclé dans sa production. Le démarrage des chantiers est prévu à l'automne 2021, pour une mise en service en 2022 et 2023. Ce programme d'investissements de 70 millions d'euros est soutenu par l'Etat à hauteur de 15 millions d'euros dans le cadre du volet décarbonation de France Relance.

L'usine de Saint-Chély d'Apcher est raccordée au réseau de chaleur de la ville. La chaleur dégagée lors du refroidissement de l'acier est récupérée et valorisée au sein de

l'usine pour les besoins du procédé industriel, ainsi que pour le chauffage des halles. Le surplus de chaleur non utilisé sur le site est ensuite mis à disposition du réseau de chauffage de la ville et distribué vers une chaufferie qui alimente la piscine, des écoles, l'hôpital, des logements...

Cette récupération de chaleur couvre des besoins énergétiques correspondant à la consommation d'environ 1 150 logements.



Protéger l'environnement

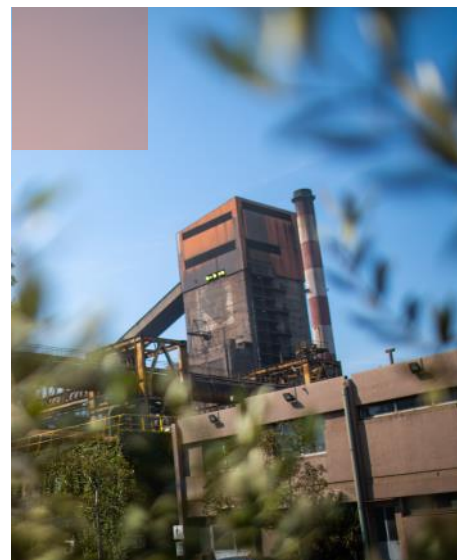
Il est de notre devoir de limiter l'impact de nos activités dans l'air et dans l'eau et de progresser en continu. Conscients du rôle que nous avons à jouer dans ce domaine, nous faisons évoluer régulièrement nos pratiques et utilisons les nouvelles technologies pour progresser.

Sur notre site de Fos-sur-Mer, l'environnement est une priorité pour laquelle nous avons investi plus de 100 millions d'euros sur les dix dernières années (2010-2020). Plusieurs unités de protection de l'environnement ont été mises en service : la

désulfuration des gaz de Cokerie, le projet Mistral à l'agglomération et l'injection de Minsorb, le dépoussiérage à l'enfournement de l'aciérie, les brûleurs bas NOX aux fours à brames du Train à Bandes... Sur cette décennie, nos émissions dans l'air ont été réduites fortement : - 45% pour les dioxydes de soufre et les dioxydes d'azote, - 70% pour les poussières et -85% pour les dioxines.

La Cokerie a, en parallèle de ce programme de 100 millions d'euros, bénéficié d'une réfection complète de ses 126 fours : un

investissement de 150 millions d'euros apportant une solution à plusieurs problèmes ou progrès nécessaires, notamment sur le benzène pour lequel des dépassements importants avaient été constatés ponctuellement.



Cette dynamique se poursuit et s'amplifie avec plus de 50 millions d'euros d'investissements dédiés à une meilleure protection de l'environnement sur la période 2021-2023. Le projet majeur actuellement sur l'unité d'Agglomération est l'installation d'un filtre innovant, d'une surface de 20 000 m² et qui permettra de réduire les émissions de poussière de cette unité de production de 40%. La mise en service de cet investissement de 20 millions d'euros est prévue en début d'année 2022. D'autres projets sont en cours : la construction d'un nouveau stockage de gaz de haut-fourneau, la mise en service d'une nouvelle enfourneuse à la Cokerie.



Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Protéger l'environnement



L'eau est une ressource essentielle. Nous sommes d'autant plus sensibles à ce sujet que nos sites côtoient des espaces naturels exceptionnels : l'Aubrac et la Margeride ; la Camargue et la Méditerranée.

L'eau est nécessaire à notre activité, notamment pour refroidir nos produits : nous veillons à limiter les quantités utilisées et à la rejeter en ayant assuré un niveau de qualité respectant les milieux naturels et marins.

Sur nos deux sites, des stations de traitement d'eau nous permettent d'obtenir une qualité de l'eau conforme avant rejet en milieu naturel. A Saint-Chély les jardins filtrants retirent de l'eau toute trace d'huile par bio-dégradation et piégeage (plantes et bactéries) avant traitement final à la station d'épuration.

Nous considérons que les déchets générés par notre activité doivent être traités dans une boucle

d'économie circulaire : les chutes d'acier sont recyclées dans notre aciérie à Fos-sur-Mer et les coproduits sont en grande partie valorisés. Le laitier de haut-fourneau, matière minérale formée dans les hauts-fourneaux, est récupéré et transformé en ciment à faible empreinte carbone dans l'unité Ecocem basée sur notre site. A Saint-Chély d'Apcher, le sulfate de fer, soustrait des bains de décapage, devient un produit réutilisé dans le traitement des eaux et les jardineries.



Préserver la biodiversité

La survie des espèces tient au maintien de leurs lieux de vie. Nous veillons à préserver tous les espaces abritant des écosystèmes naturels.

A Fos-sur-Mer plus de 400 hectares de zone naturelle sont préservés de toute activité économique depuis les années 1970. Ces grands espaces, qui nous appartiennent, constituent une réserve naturelle unique, placée au croisement de trois écosystèmes rares : la zone semi-

désertique de la Crau, les marais du sud de la Camargue et les terres salées du bord de mer. La richesse de ces marais découle d'activités humaines pluri-séculaires (pâturage, chasse, pêche, entretien des canaux, écobuage), que le comité de gestion s'efforce de perpétuer par des actions adaptées à ces milieux naturels. C'est le fruit d'un travail collectif réunissant les chasseurs, les pêcheurs, les manadiers et les scientifiques avec trois grandes orientations :

conservation, recherche scientifique et communication.

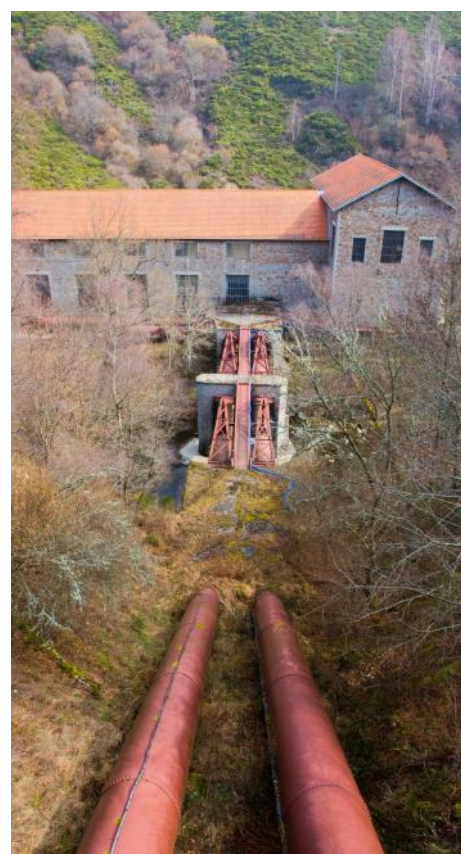
Le site de Saint-Chély d'Apcher fabrique de l'électricité nécessaire à son procédé grâce à deux centrales hydro-électriques situées en bordure des rivières du Bès et de la Truyère : des procédures sont respectées afin d'assurer que cette consommation d'eau pour ces barrages n'ait aucun impact sur la faune et la flore aquatique.

+1 700 espèces répertoriées de faune et flore à Fos

• **10%** de la flore de France

• **473** types de végétaux dont 33 menacés en région PACA

• **200** espèces d'oiseaux dont 130 protégées



Déconstruction et fermeture

Toute entreprise peut être amenée à faire évoluer son périmètre, à réduire ou céder des activités.

Dans ces cas de figure, le groupe ArcelorMittal agit avec deux priorités : l'accompagnement des hommes et des femmes pour qu'une solution soit trouvée à chacun et la préparation de la reconversion du site.



Vous rencontrez un problème ? Faites-nous en part - Nous restons à votre écoute



Vous pensez avoir identifié un écart, un dysfonctionnement ? :

<https://france.arcelormittal.com/developpement-durable/responsiblesteel.aspx>



UNE QUESTION ? un dysfonctionnement ?

06 08 96 33 54

ZIP-COM, votre numéro d'information
sur la zone industrialo-portuaire de Fos

Marseille Fos
Le port méditerranéen



Port-Saint-Louis-du-Rhône



Allo Industrie

Dispositif d'information du public



www.allo-industrie.com/etang-de-berre

UPE[®] GMIF